



COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE

**AUZANCE, VERTONNE
ET COURS D'EAU COTIERS**

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 2 MARS 2022

Date de la convocation : le 16 février 2022

Lieu : Salle des Ribandeaux à Talmont Saint Hilaire.

Ordre du jour :

1. Election du 3ème Vice-Président et modification de la composition du bureau
2. Contrat Territorial Eau (CT Eau)
 - Bilan 2021 et programmation 2022
 - Calendrier pour l'élaboration du CT Eau 2023-2025
3. Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)
 - Lancement de l'étude HMUC
 - Inventaire des plans d'eau
4. Bilan d'activités de la CLE 2021
5. Informations diverses

Liste des présences membres et non-membres de la Commission Locale de l'Eau

Cf. Pages ci-après

Annexe

Décision concernant le CT Eau

Diaporama de la réunion

Liste des présences : membres de la Commission Locale de l'Eau

1^{er} collège : des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux

1	Monsieur	François	BLANCHET	Conseil Régional des Pays de la Loire	Excusé
2	Madame	Maxence	DE RUGY	Conseil Départemental de la Vendée	Excusé
3	Monsieur	Céline	PEIGNEY	Conseil Départemental de la Vendée	Excusée
4	Monsieur	Jacques	RABILLE	Association des Maires de Vendée	Excusé
5	Monsieur	Philippe	BOUARD	Association des Maires de Vendée	Excusé
6	Monsieur	Marc	HILLAIRET	Association des Maires de Vendée	Représenté
7	Monsieur	Jannick	RABILLE	Association des Maires de Vendée	Présent + pouvoir Marc HILLAIRET
8	Monsieur	Christian	BATY	Association des Maires de Vendée	Présent
9	Monsieur	Yann	THOMAS	Association des Maires de Vendée	Excusé
10	Monsieur	Albert	BOUARD	Association des Maires de Vendée	Présent
11	Madame	Michel	CHAILLOUX	Association des Maires de Vendée	Présent
12	Monsieur	Jean	TESSIER	Association des Maires de Vendée	Présent
13	Monsieur	Armel	PECHEUL	Les Sables d'Olonne Agglomération	Présent
14	Monsieur	Noël	VERDON	Les Sables d'Olonne Agglomération	Présent
15	Monsieur	Patrice	PAGEAUD	Communauté de communes du Pays des Achards	Excusé
16	Monsieur	Jean-François	PEROCHEAU	Communauté de communes du Pays des Achards	Présent
17	Monsieur	Michel	CHADENEAU	Communauté de Communes Vendée Grand Littoral	Présent
18	Monsieur	Eric	ADRIAN	Communauté de Communes Vendée Grand Littoral	Excusé
19	Monsieur	Gaël	CROCHET	Communauté de Communes du Pays de Saint-Gilles Croix de Vie	Excusé
20	Monsieur	Jean-Louis	TESSIER	La Roche sur Yon Agglomération	Présent
21	Madame	Frédérique	GUAY	Syndicat Mixte des Marais des Olonnes	Excusée
22	Monsieur	Edouard	DE LA BASSETIERE	Syndicat mixte Auzance Vertonne et cours d'eau côtiers	Présent
23	Monsieur	Nicolas	LE FLOCH	Vendée Eau	Excusé

2^{ème} collège : des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées

24	Monsieur	Franck	PEROCHEAU	Chambre d'Agriculture de la Vendée	Présent
25				CCI de la Vendée	Excusé (techniciennes présentes)
26	Monsieur	Daniel	REMIGNON	Association syndicale des Marais de La Gachère	Présent
27				COREPEM des Pays de la Loire	Excusé
28	Monsieur	GUYAU	Patrick	Comité Régionale de la Conchyliculture des Pays de la Loire	Présent
28	Monsieur	MORILLEAU	Michel	Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Présent
30	Monsieur	FERRE	Hubert	Association de Défense des Marais du Payré	Présent
31				Association des Marais des Olonnes (APMO)	Excusé
32	Monsieur	Daniel	RABILLER	Association de Défense de l'Environnement en Vendée (ADEV)	Présent
33	Monsieur	Alain	LE GAL	Association pour la Protection de la Nature au Pays des Olonnes (APNO)	Présent
34				Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB 85)	Excusé
35				Association UFC Que choisir	Excusé
36				Syndicat des forestiers de la Vendée	Excusé
37	Monsieur	Marc	GUIBERT	Fédération départementale des chasseurs de la Vendée	Présent

3^{ème} collège : des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

38	Monsieur	Préfete	de la Région Centre	Coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne	Excusée
39	Monsieur	Préfet	de la Vendée	Préfecture du département	Excusé
40	Monsieur	Directeur	Général	de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ___ représenté par Hervé PONTHEUX	Présent
41	Monsieur	Délégué	Interrégional	de l'OFB	Excusé
42	Monsieur	Directeur	Régional	de la DREAL des Pays de la Loire_ représenté par François-Jacques CHENAIS	Présent
43	Monsieur	Directeur	Départemental	de la DDTM de la Vendée_ représenté par Francis HAESSIG	Présent
44	Monsieur	Directeur	Délégué	à la mer et au littoral de la DDTM de la Vendée	Excusé
45	Madame	Directrice	Générale	Conservatoire de l'Espace du Littoral et des Rivages Lacustres_ représenté par L'agence de l'eau	Excusée
46	Monsieur	Directeur	Général	Parc Naturel de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	Excusé

CLE : 46 membres : 23 présents ou représentés / 23 absents ou excusés

Liste des présences non membres de la Commission Locale de l'Eau

- Olivier COQUIO, animateur du SAGE (SMAV)
- Andréa QUERVILLE, animatrice du CT Eau (SMAV)
- Olivier BRICARD, bureau d'étude Egiseau
- Asma ZARAA, technicienne à la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
- Emilie CAILLEAUD, technicienne à la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
- Elsa LORTIE, chargée de mission eau et environnement à la CCI
- Caroline CAILLAU, conseillère Environnement - Développement Durable à la CCI
- Michel JOUBERT, Association de Défense des Marais du Payré
- Roland CIRE, Association de Défense des Marais du Payré

1. Election du 3ème Vice-Président et Modification de la composition du bureau

Edouard de la BASSETIERE (Président) souhaite reporter l'élection du 3^{ème} vice-président.

2. Contrat Territorial Eau (CT Eau)

Bilan 2021 et programmation 2022

Edouard de la BASSETIERE (Président) et Olivier COQUIO (animateur du SAGE) présentent le bilan et la programmation 2022 (cf. tableau de bord envoyé avec l'invitation + diaporama).

Edouard de la BASSETIERE (Président) présente le projet de décision « *Validation du tableau de bord annuel et ajustement des subventions pour la dernière année* ».

Commentaires et principaux échanges

Hervé PONTHEUX (ALEB) salue l'avancée du CT Eau : pour ce premier CT Eau, un certain nombre de bonnes actions avancent. Également une bonne communication est à signaler avec les récents articles dans la presse. Néanmoins une inquiétude concerne le volet milieux aquatiques où seulement 24% des actions sont engagées. Le bilan mi-parcours de la stratégie 2020-2025 du CT Eau est importante et il se pose la question de l'organisation de cette maîtrise d'ouvrage GEMA qui a été laissée à l'échelon intercommunal.

Hubert FERRE (Association de Défense des Marais du Payré) aimerait que les périodes annuelles de travaux dans les marais soient élargies. Entre l'excès d'eau en hiver et les périodes interdites pour l'enjeu de biodiversité, la fenêtre est très mince. L'association fera un courrier au Préfet et aux services de la DDTM pour voir si des dérogations ne peuvent pas être mises en place dans la mesure où un Contrat Territorial Eau existe.

Vote

Edouard de la BASSETIERE (Président) procède au vote.

Votants : 23

Votes POUR le : 23 voix

Abstentions : 0 voix

Votes CONTRE : 0 voix

- ⇒ Après avoir délibéré, la **Commission Locale de l'Eau, décide à l'unanimité de** :
- Valider la programmation 2022 et l'ajustement financier en termes de subventions,
 - Constater la sous-réalisation actuelle du CT Eau et rappeler aux maitres d'ouvrage du contrat les engagements validés au départ,
 - Demander aux financeurs d'autoriser, à enveloppe constante dans le contrat, de réabonder les crédits de certains maitres d'ouvrage comme présenté dans la décision en annexe,
 - Autoriser le Président de la CLE et du SMAV à transmettre tous les éléments nécessaires aux financeurs afin que chaque maitre d'ouvrage bénéficie des subventions à hauteur de leur plan de financement annuel.

Cf. décision en annexe.

Calendrier pour l'élaboration du CT Eau 2023-2025

Edouard de la BASSETIERE (Président) présente également le calendrier pour faire la transition avec le CT Eau suivant :



3. Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)

Edouard de la BASSETIERE (Président) rappelle les différentes étapes qui ont mené au lancement du PTGE. Pour se faire accompagner, le SMAV a choisi l'offre d'EGISEAU – SCP- HYDROCONCEPT pour réaliser l'étude HMUC sur le périmètre du SAGE.

Lancement de l'étude HMUC

Olivier BRICARD (bureau d'étude Egiseau), chef de projet de l'étude pour le groupement, présente l'équipe projet, le contenu de l'étude et les différentes phases ainsi que le planning.

Un comité technique de suivi (COTECH) sera mis en place. La CLE sera réunie à chaque grande étape de validation également.

Edouard de la BASSETIERE (Président) invite les élus à se faire connaître au SMAV s'ils souhaitent participer et suivre de près les avancées de l'étude.

Commentaires et principaux échanges

Quelques points sont soulevés par les membres de la CLE :

- L'importance de la prise en compte des activités agricoles et des impacts économiques notamment liée à l'actualité internationale (Franck PERROCHEAU, Chambre d'Agriculture de la Vendée),
- L'importance de l'autonomie alimentaire des territoires (Albert BOUARD, Association des Maires de Vendée),
- La volonté de prendre en compte également les surfaces imperméabilisées dans le cadre des impacts sur l'hydrologie et des volumes d'eau disponibles (Daniel RABILLER, ADEV).

Edouard de la BASSETIERE (Président) rappelle également que le SAGE souhaite bien un maintien de l'agriculture et notamment l'élevage : d'ailleurs 2022 sera la 2^{ème} année où le territoire est ouvert aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) dont l'objectif est le soutien aux prairies des éleveurs, très bénéfiques à la qualité de l'eau.

Intervention de la DREAL sur le lancement du PTGE

François-Jacques CHENAIS (DREAL des Pays de la Loire) présente le courrier du Préfet de Région envoyé à la CLE en février qui félicite le territoire pour la démarche proposée en matière de PTGE et détaille également les points de vigilance de l'Etat (cf. courrier dans le dossier de séance).

Inventaire des plans d'eau

Andréa QUERVILLE et Olivier COQUIO présentent l'inventaire des plans d'eau qui a été réalisé sur le sous bassin-versant et la stratégie qui va suivre (cf. diaporama + rapport d'étude de l'inventaire des plans d'eau en amont de la Ciboule).

Suite à quelques questions sur la démarche, Hervé PONTHEUX (ALEB) propose de faire de la pédagogie concernant les plans d'eau pour bien expliquer les effets qui peuvent être positifs ou négatifs par rapport à la ressource en eau et plus globalement à l'environnement.

4. Bilan d'activités de la CLE 2021

Olivier COQUIO (animateur du SAGE) rappelle qu'il est prévu dans les règles de fonctionnement de la CLE que « *la CLE établit un rapport annuel sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux [...]. Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au Préfet de la Vendée, au Préfet coordonnateur de bassin Loire-Bretagne et au comité de bassin Loire-Bretagne.* »

Le document envoyé avec l'invitation n'appelle pas de commentaires particuliers. Il sera transmis aux destinataires précisés ci-dessus. Il sera également mis en ligne sur le site Internet du SAGE.

Vote

Edouard de la BASSETIERE (Président) procède au vote.

Votants : 23

Votes POUR le : 23 voix

Abstentions : 0 voix

Votes CONTRE : 0 voix

⇒ Après avoir délibéré, **la Commission Locale de l'Eau, décide à l'unanimité de valider le bilan d'activités pour l'année 2021.**

5. Informations diverses

Qualité de l'eau

Edouard de la BASSETIERE (Président) rappelle que le site Internet du SAGE présente un observatoire de l'eau avec des données actualisées. Les principaux résultats sont présentés (cf. diaporama).

Cartographie des cours d'eau par l'Etat

Olivier COQUIO (animateur du SAGE) présente l'état d'avancement du travail de cartographie des cours d'eau réalisé par la DDTM.

Carte interactive : <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=cf47f567-0c64-4924-b172-4bc8fb7e78fd>

Inventaires validés (13)	
Brétignolles sur mer	Carto V9 à venir
Saint Mathurin	Talmont Saint Hilaire
Vairé	Sainte Flaive des Loups
Poiroux	Landeronde
Martinet	Saint Avaugourd des Landes
Longeville sur mer	
Landevieille	
Saint Julien des Landes	
Saint Georges de Pointindoux	

La DDTM ne reviendra que dans plusieurs mois sur le territoire du SAGE, étant pris pour les semaines à venir par le caton de la Chataigneraie.

L'ordre du jour étant épuisé, M. De LA BASSETIERE remercie les participants.



Le Président de la
Commission Locale de l'Eau
Edouard de la BASSETIERE,
Le 9 mars 2022

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Edouard de la Bassetiere', is written over a light blue stamp.

COMMISSION LOCALE DE L'EAU
SAGE Auzance Vertonne et cours d'eau côtiers
ZI du Pâtis 1 - 301, rue du Maréchal Ferrant
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
Tél. 02 51 96 84 19